

L'enquête de terrain

La connaissance de l'autre par l'entretien

Chiara Diana
Aix-Marseille Université

La recherche sociale et ses instruments

Dans la boîte à outils méthodologique dont dispose le chercheur, l'entretien occupe une position particulière entre l'outil banalisé et l'institution sacrée car, s'il a l'inconvénient de s'appuyer exclusivement sur le langage, celui du chercheur et des diverses catégories d'enquêtés, il reste un des instruments privilégiés de la recherche en sciences sociales. Pour quelle raison alors les chercheurs de diverses disciplines l'utilisent-ils encore aujourd'hui et l'adaptent même aux nouvelles technologies pour le rendre toujours actuel ?

Certaines disciplines reconnues comme faisant partie des sciences sociales – sociologie, anthropologie et histoire – partagent une seule et même épistémologie : les procédures interprétatives, les problématiques théoriques, les paradigmes et les modalités de construction de l'objet leur sont pour l'essentiel communes. Mais elles ne produisent pas pour autant nécessairement leurs données de la même façon. Elles se distinguent dans les formes d'investigation empirique que chacune d'entre elles privilégie : les archives sont essentiellement la base de la recherche pour l'historien, l'enquête par questionnaire pour le sociologue et le « terrain » pour l'anthropologue/ethnologue¹. Encore qu'il n'y ait pas une différence fondamentale quant au mode de production des données entre la sociologie et l'anthropologie. Deux traditions fondatrices fusionnent d'ailleurs clairement : celle des premiers ethnologues de terrain, Boas et Malinowski, et celle des sociologues de l'École de Chicago².

Le travail de recherche qui représente l'argument central de cette communication se situe à la croisée des trois sciences sociales évoquées plus haut, car il s'est déroulé en suivant certains des modes de production de données et des configurations méthodologiques propres à ces sciences, à savoir le dépouillement de dossiers archivés et l'enquête de terrain par l'application de différents types d'entretien. Si le premier mode de production cité peut être plus fréquemment et aisément adopté par l'étudiant-chercheur, en revanche l'enquête de terrain exige une implication majeure du fait de la multiplicité de ses aspects et de la complexité de la confrontation du chercheur avec la réalité sociale à enquêter.

De fait, réaliser une enquête, c'est interroger à la fois le contexte social que l'on veut connaître et les individus qui en font partie, susciter un ensemble de discours

1 Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La rigueur du qualitatif*, Louvain-La-Neuve, Bruylant Academia, 2008, p. 39.

2 J.-P. Olivier de Sardan, « La politique du terrain », *Enquête, les terrains de l'enquête*, n° 1, 1995, p. 71.

individuels, les interpréter et les généraliser en vue de la mise en place d'une théorie sociale. Les discours, les dialogues ou les monologues avec leurs paroles, silences et pauses, constituent la matière première de l'enquête. Ils sont parfois produits dans des situations particulières d'interaction sociale généralement structurées *a priori*, mais ils peuvent aussi jaillir d'une rencontre fortuite – chez des amis ou dans n'importe quel lieu public – qui se révèle *in fine* intéressante pour l'enquête tout en restant spontanée et imprévisible. L'enquête de terrain se veut un outil au plus près des situations naturelles des sujets dans une interaction souvent prolongée avec le chercheur³.

Le schéma proposé par De Sardan dans son ouvrage *La rigueur du qualitatif*⁴ résume remarquablement les avantages et les inconvénients de l'enquête de terrain en les confrontant à ceux de l'enquête par questionnaire. Les informations issues de cette confrontation – les situations naturelles d'interaction, l'insertion du chercheur en personne dans le milieu, l'intensité et la durée du terrain – servent ici d'introduction, même si c'est de manière synthétique, à certaines situations socialement intéressantes qui se sont vérifiées et qui ont été vécues directement sur le terrain en Égypte, situations qu'on approfondira dans les développements qui vont suivre.

Tableau I. Enquête de terrain et enquête par questionnaire

<i>Enquêtes de terrain</i>	<i>Enquêtes par questionnaires</i>
Informations larges, multidimensionnelles, non codables	Informations circonscrites, univoques, codables
Traitement artisanal	Traitement statistique
Situations naturelles ou proches des situations naturelles (conversation)	Situations artificielles (interrogatoire)
Chercheur en personne	Enquêteurs salariés
Insertion dans le milieu	Interaction ponctuelle
Informations sur des processus et des logiques contextualisés (sans représentativité statistique)	Informations sur des variables décontextualisées (représentativité statistique)
Intensif, durée, retours	Extensif, brièveté, linéarité
Pistes, itération, improvisation	Hypothèses précises vérifiables

3 Alain Blanchet, Rodolphe Ghiglione & Alain Trognon, *Les techniques d'enquête en sciences sociales : observer, interviewer, questionner*, Paris, Dunod, 1987, p. 153.

4 J.-P. Olivier de Sardan, *La rigueur...*, *op. cit.*, p. 42.

L'entretien comme instrument de recherche sociale

Entre toutes les formes de production de données propres à l'enquête sur le terrain, notre intention ici est de prêter une attention particulière à la méthode de l'entretien. Ce choix réside notamment dans l'utilisation de cette technique lors des différentes recherches *in situ*. L'expérience de sa constante application sur le terrain, qui a permis d'acquérir une certaine familiarité avec le contexte local et ses acteurs, fait qu'on peut en parler en termes théoriques autant qu'en termes pratiques. C'est pourquoi, avant de s'engager dans la présentation de notre sujet, il paraît utile de donner quelques éclaircissements concernant et la terminologie communément employée pour décrire ce type d'instrument scientifique et son application dans les sciences sociales depuis les débuts du *xx*^e siècle.

Dans la tradition sociologique française on use du terme *interview* qui est emprunté à la tradition anglo-saxonne, et de sa traduction, « entretien » qui, au contraire d'*entrevue*, y correspond mieux. Si le mot *interview* revêt un aspect journalistique et celui d'entretien un caractère plus confidentiel, les deux termes ont en commun le fait de représenter un rapport oral entre deux personnes dans lequel l'une transmet des informations à l'autre. Techniquement parlant, il s'agit d'un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec un but fixé⁵. Tout au long de notre exposé, on donnera la préférence au terme entretien au lieu d'*interview*, pour une pure question de cohérence linguistique.

L'entretien est un des moyens privilégiés, souvent le plus économique, pour produire des données discursives. Il peut être de différente nature : non directif (ou libre), semi-directif, par questionnaire ouvert ou par questionnaire fermé.

L'entretien a acquis une place privilégiée parmi les techniques de recherche grâce à son application dans les enquêtes menées par les chercheurs de l'École de Chicago. Dès les années 1920, on trouve des témoignages de recherches scientifiques menées sous forme d'enquête utilisant l'entretien pour la production des données. De fait, en l'associant avec l'observation, le sociologue recourt à l'entretien comme source de données, dans les enquêtes notamment sur la société urbaine américaine et ses troubles : par exemple l'enquête de Robert Lynd sur les activités et les pratiques religieuses de la collectivité américaine de Middletown (1924-1925) ; celle menée par William Foote Whyte dans un quartier populaire (Cornerville) à Boston (1937-1940) ; et celle de Oscar Lewis sur une famille mexicaine pauvre dont est issu le livre *Les enfants de Sanchez* publié en 1963⁶.

Dans *L'enquête sociologique*, Theodore Caplow compare le pourcentage de plusieurs types de source de données. En examinant 50 articles publiés dans la *Revue française de sociologie* (RFS) et 90 diffusés par l'*American Sociological Review* (ASR) des respectives périodes : 1965-1967 pour la première et 1966-1967 pour la deuxième, il met en évidence la priorité de l'enquête par entretien par rapport à d'autres types d'enquêtes sociologiques, comme par exemple l'enquête par questionnaire⁷.

5 Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1990, p. 741-742.

6 Theodor Caplow, *L'enquête sociologique*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 34-107.

7 T. Caplow, *ibid.*, p. 17.

Tableau II. Les principales sources de données citées en RFS (1965-1967) et ASR (1966-1967)

<i>Principales sources de données</i>	<i>RFS Pourcentage des articles</i>	<i>ASR Pourcentage des articles</i>
Etudes d'observation	4	1
Etudes expérimentales	2	1
Analyses documentaires	8	10
Sources officielles	20	14
Procédures particulières	2	3
Enquêtes par entretiens	36	43
Enquêtes par questionnaire	18	20
Analyse sec. d'anciennes données	10	8
TOTAL	100	100
Articles de recherche publiés	50	91

Comme le décrit le tableau ci-dessus, on trouve, dans les deux revues, deux fois plus d'enquêtes faites par entretiens que par questionnaires. De plus, si toutes les autres sources de données sont également représentées, on remarque la rareté de l'usage de l'observation. Cette technique de recherche, ancienne et fondamentale en sociologie, a été quasiment négligée au profit de l'enquête à cette époque. Cela vient du fait que l'enquête, notamment celle réalisée par l'entretien libre ou directif, permet d'obtenir rapidement, « à bon marché », et de manière sûre, une production massive de données. Sa spécificité d'ordre pratique plus qu'intellectuel peut alors expliquer les raisons de sa popularité parmi les sciences sociales et humaines⁸.

Or, le revers de la médaille de son caractère « à bon marché » est que l'entretien a dû attendre que des ouvrages de référence, comme *La misère du monde*⁹, qui est constitué d'une série d'entretiens commentés, le systématisent pour qu'il se voie reconnaître une place comme objet d'intérêt pour la sociologie française.

Le sociologue Stéphane Beaud fait remonter l'époque « obscurantiste » de l'entretien à l'institutionnalisation de la sociologie française avec la fondation en 1946 du Centre d'études sociologiques (CES) et la création des principales revues sur la discipline dans les années 1960¹⁰. À cette époque, l'attention méthodologique en France portait exclusivement sur l'enquête statistique, sans qu'il y ait de véritables discussions autour de l'utilisation de l'entretien dans la recherche sociale. En revanche, l'École de Chicago, comme on a eu occasion de le montrer auparavant, avait inauguré l'application de l'entretien dès le début de son institution.

La sous-estimation de l'entretien est aussi accentuée par les mots d'Edgar Morin prononcés en 1966 : « L'interview est en général un gagne-pain subalterne, un métier

⁸ T. Caplow, *ibid.*, p. 15.

⁹ Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

¹⁰ S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 226-257.

d'appoint pour des femmes désœuvrées ou en difficulté, une étape pour de futurs chercheurs. C'est la tâche inférieure dont se déchargent les chefs d'équipe »¹¹.

D'après Beaud, le discrédit de l'entretien par rapport aux autres techniques d'enquête, vient de sa position difficile entre, d'une part, la légitimité des données statistiques en sociologie et, d'autre part, celle de l'observation participante en ethnologie ; les deux fonctionnant comme emblème méthodologique de leurs disciplines respectives. L'entretien est alors considéré comme un simple instrument d'enquête sur lequel on ne réfléchit pas, un pis-aller à utiliser pour obtenir les informations de manière économique et rapide, sans tenir compte des compétences et du professionnalisme requis de la part de l'enquêteur pour conduire un entretien efficace.

À cela s'ajoute la méfiance de certaines revues scientifiques à l'égard des données jaillies de l'entretien et aux difficultés de leur théorisation qui empêcherait a priori d'assurer une valeur scientifique. Bien qu'il soit un instrument de méthode qualitative, l'entretien doit être « quantitatif » pour aboutir à l'achèvement de l'enquête. C'est pour cela que, une fois sur le terrain, le chercheur se sent presque contraint de réaliser un nombre important d'entretiens avec des personnes parfois choisies au hasard et parfois recommandées par les autres interviewés, celles dont la connaissance ou le degré d'implication est telle qu'elles sont considérées comme des « mines d'information¹² », dans des conditions et moments différents, afin de prêter une crédibilité quantitative au corpus qualitatif de son travail.

Cependant, il semble intéressant de s'interroger sur la « collection d'entretiens » que poursuit le chercheur sur le terrain et sur les raisons de son orgueilleuse exhibition d'une production d'entretiens quantitativement large. On peut penser que tout cela découle de l'opinion commune en recherche sociale selon laquelle, pour être estampillé « sociologique », un travail fondé principalement sur un recueil d'entretiens doit impérativement comprendre un nombre élevé d'entretiens (N = 50 au moins mais, mieux encore, si N = 100, voire > 100¹³).

Une enquête de socio-histoire contemporaine en Égypte

Après ces réflexions purement théoriques, venons-en à notre travail socio-historique en Égypte.

C'est dans le travail sur le terrain que les théories peuvent se révéler indispensables pour la bonne réussite de l'enquête elle-même. Cependant, elles risquent aussi de se figer dans une théorisation excessive qui peut déboucher sur des aménagements suspects inspirés par exemple par le désir de s'adapter.

Sur cette base, on peut donc se demander comment conduire une recherche sociale en Égypte. Quelles sont les raisons qui poussent un chercheur à s'approcher d'un terrain plutôt que d'un autre ? Quelles interrogations sociales, politiques et culturelles sont suscitées tout au long de l'enquête ?

La manière dont un chercheur choisit un sujet et entreprend une recherche peut être le résultat d'un ensemble de processus articulés incluant des facteurs

11 S. Beaud, *ibid.*, p. 230.

12 Henri Mendras, Marco Oberti, *Le sociologue et son terrain : trente recherches exemplaires*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 133.

13 S. Beaud, « L'usage... », *op. cit.*, p. 233.

biographiques, la politique des institutions éducatives, les difficultés pour obtenir les permissions de recherche, les débats nationaux sur telle ou telle problématique et ainsi de suite, procès qui correspondent aux réactions et tactiques des communautés enquêtées elles-mêmes¹⁴ et qui, dans notre cas, ont parfois influencé voire modifié l'enquête porté sur notre terrain.

Depuis toujours l'Égypte est une terre d'enquête où les diverses sciences sociales trouvent leur plus haute expression grâce aux complexités de ses réalités – qu'elles soient sociales, politiques, juridiques, ou géographiques – qui, avec les opportunités et contingences présentées, représentent un excellent cadre d'observation¹⁵.

Dans l'éventail large de réalités socialement intéressantes que l'Égypte offre à ses observateurs on trouve celle de l'éducation de la première enfance qui mérite d'être examinée au travers de différentes loupes, celles de l'historien ou du sociologue voire de l'ethnologue ou de l'anthropologue.

L'enseignement en Égypte est un droit garanti par l'État qui en exerce le contrôle afin de le concilier avec les besoins de la société et de la production (art. 18, Constitution 1971), et qui considère l'éradication de l'analphabétisme comme un devoir national (art. 21). A cela s'ajoute l'attention particulière que le gouvernement égyptien réserve à la maternité et à l'enfance ; il s'engage à en garantir la protection et à assurer les conditions appropriées au développement de leurs facultés (art. 10).

La mise en relation de ces deux facteurs, l'éducation et l'enfance, a débouché, depuis quelques décennies notamment sur l'émergence du secteur préscolaire public et privé. Le phénomène est tout à la fois le produit d'évolutions sociétales – accès des jeunes femmes à l'enseignement supérieur et au marché du travail, baisse de la natalité, apparition d'un marché de l'éducation – et le résultat d'une interaction complexe entre politiques publiques égyptiennes et agendas d'organisations internationales ; phénomène qui trouve sa confirmation sur le terrain sous la forme d'un *boom actuel et constant* d'institutions scolaires, notamment les jardins d'enfants et écoles maternelles, qui se disséminent rapidement dans les différents quartiers de la capitale égyptienne, qu'ils soient populaires ou résidentiels, à l'intérieur ou à l'extérieur du cordon urbain du Grand Caire.

Ce sont en majorité des institutions privées égyptiennes ou étrangères qui « sponsorisent » les services éducatifs les plus en vogue – cours sur les outils informatiques et les dernières technologies, apprentissage de langues étrangères avec des méthodes expérimentales etc. – par le biais de normes médiatiques et mondialisées comme par exemple des sites Internet, des panneaux publicitaires avec *slogans* et noms en langue étrangère, comme en anglais ou en français.

L'instruction est exposée ainsi au public comme s'il s'agissait d'un produit de marché à saisir, soumis aux lois de la concurrence, de la demande et de l'offre. Les familles qui représentent alors la clientèle à qui s'adresse le produit scolaire, sont

14 Seteney Shami, Linda Herrera, *Between field and text: Emerging voices in Egyptian social science*, Cairo Papers in Social Science, n° 2, vol. 22, Cairo, The American University in Cairo Press, 1999, p. 4.

15 Il est indispensable de rappeler ici l'hétérogénéité des sujets d'enquête qui font l'intérêt des dossiers d'analyse du Centre d'Études et de Documentation Économiques, Juridiques et Sociales (CEDEJ). Quelques exemples : Vincent Battesti, Nicolas Puig (dir.), « Terrains d'Égypte », *Égypte Monde Arabe*, n° 3, 3^e série, Le Caire, Cedej, 2006, 213 p. ; Baudrouin Dupret, Nathalie Bernard-Maugiron (dir.), « Droits d'Égypte », *Égypte Monde Arabe*, n° 34, 1^e série, Le Caire, Cedej, 1998, 355 p. ; François Moriconi (dir.), « Géographies de l'Égypte 1 », *Égypte Monde Arabe*, n° 22, 1^e série, Le Caire, Cedej, 1995, 280 p. ; Jean-Noël Ferrié (dir.), « Anthropologies de l'Égypte 1 », *Égypte Monde Arabe*, n° 24, 1^e série, Le Caire, Cedej, 1995, 296 p.

disposées à investir un pourcentage considérable de leur budget pour l'éducation de leurs enfants¹⁶.

Le coût économique supporté par la société reflète l'existence persistante de lacunes et de défauts dans le système éducatif public, malgré les politiques d'amélioration mises en place par Hosni Moubarak.

De fait, depuis les années 1990, le gouvernement égyptien a planifié un programme de réformes de tout le secteur scolaire conformément aux principes sociaux et éducatifs ratifiés par les Agences des Nations Unies (notamment UNICEF et UNESCO) et en accord avec les organismes transnationaux comme la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, dont les stratégies, considérées comme la base des programmes d'ajustement structurel (PAS), alimentent de manière croissante et disproportionnée les pages de la littérature juridique et politique nationale de dossiers, plans, projets, investissements visant le secteur éducatif.

D'ailleurs, afin d'éclaircir les relations politiques et économiques existant entre l'Égypte et ces organismes, il est intéressant de rappeler que, suite aux Accords de Camp David en 1978, l'Égypte est parmi les tout premiers pays à recevoir les aides internationales pour le développement et qu'en 1991 les fonds pour l'assistance au développement réservés à l'Égypte s'élevèrent à 4,6 milliards de dollars US, sur l'équivalent de 10 % de la totalité mondiale de l'assistance au développement¹⁷.

Multiplicité de capitaux économiques dont le gouvernement égyptien bénéficie, diversité de donateurs dans le secteur éducatif, pays donateurs ou institutions transnationales : une stratégie politique vise à une *globalisation* de l'éducation, une sorte d'« éducation pour tous¹⁸ » développée autour de contenus et de méthodes choisis afin de favoriser une *standardisation* de la préparation éducative des jeunes générations de pays en voie de développement comme l'Égypte.

Comment conduire un travail de terrain pour enquêter sur un tel sujet émergent et à vocation pluridisciplinaire ? Quelle méthodologie des sciences sociales faut-il appliquer ? Quels outils de recherche peuvent être adoptés pour interroger l'espace égyptien ? Les formes d'investigation empirique de l'historien de l'ethnologue ou encore de l'anthropologue peuvent-elles satisfaire notre besoin de rechercher et produire une connaissance véridique du monde ?

Voilà les questions auxquelles un chercheur est confronté une fois immergé dans son terrain. Le choix d'appliquer une ou plusieurs techniques d'enquête est souvent suggéré par le terrain lui-même en fonction de la « stratégie scientifique » qu'y mène le chercheur, celle à laquelle se rapportent les données produites quelles qu'en soient leurs formes et celle qui leur donne leur sens, qu'elle soit relativement explicite ou reste largement implicite¹⁹.

Comme s'il s'agissait de suivre – quoique spontanément voire inconsciemment – les suggestions d'Olivier de Sardan²⁰ sur la combinaison des diverses formes de production de données pour la réalisation d'une enquête ethnographique,

16 UNDP, *Egypt Human Development Report 1997/1998*, Cairo, 1998, p. 36.

17 Fatma H. Sayed, *Transforming Education in Egypt*, Cairo, American University in Cairo Press, 2006, p. 3.

18 D'où le programme *Education for All* sponsorisé principalement par l'UNESCO auquel notre pays d'enquête adhère depuis son lancement en 1990.

19 J.-P. Olivier De Sardan, *La rigueur...*, *op. cit.*, p. 76.

20 J.-P. Olivier De Sardan, *ibid.*, p. 46.

nous avons également adopté cette volonté d'entrelacer l'observation auprès des institutions scolaires choisies, avec les entretiens (interactions discursives avec les acteurs sociaux), l'analyse des sources écrites (littérature grise et presse officielle) avec les sources orales (résultat des données audiovisuelles).

Malgré leur disparate, ces formes de production ont un fondement commun qui est l'« imprégnation » – insertion, immersion voire implication – du chercheur dans le milieu à interroger. C'est sur la base de notre expérience en Égypte qu'on a cherché à « quantifier » l'immersion dans le milieu par deux types de niveaux d'enquête : auprès des écoles sélectionnées comme « lieu d'observation » et auprès des acteurs locaux et des organismes internationaux impliqués dans la réforme éducative par le biais des entretiens.

Les premières sont principalement classées en fonction de leur localisation géographique et de raisons purement pratiques. C'est le cas de l'école maternelle privée d'Embaba, quartier urbain populaire du Caire, qui est fréquentée par la petite fille d'un de nos informateurs et du jardin d'enfant du village semi-urbain situé en Abu el-Nomros, dans le gouvernorat de Guizèh, où une précédente expérience de travail nous a assuré les premiers et précieux contacts d'interaction au plus près des situations naturelles de nos sujets. Ceux-ci contribuent fortement à leur collaboration active et leur soutien encourageant lors de l'enquête rejaillit dans la production de connaissances transversales visant à rendre compte du point de vue de l'acteur.

Ceci dit, on applique à la fois la méthode de *l'observation participante* dans ces deux écoles pour favoriser une interaction avec les acteurs, les enfants et les enseignants de la classe, par le biais du partage et de la participation aux activités pédagogiques et ludiques, et on développe une analyse des contenus et des outils pédagogiques encadrés par les nouvelles dispositions gouvernementales et mis en pratique par l'enseignant.

Le deuxième niveau d'enquête appliqué sur le terrain concerne l'investigation par l'entretien auprès des acteurs locaux et des organismes internationaux impliqués dans la réforme éducative, qui sont d'ailleurs les protagonistes de notre dialogue entre la méthode suggérée par les lois épistémologiques et la pratique du terrain.

Dialogue de la méthode et de l'expérience

Une fois sur le terrain, après avoir entrepris les démarches pour la réalisation des entretiens, la rencontre de personnes de classes sociales, âges, sexes, milieux professionnels différents, s'est révélée remarquablement enrichissante pour la progression de notre recherche. De plus, le croisement des informations provenant de différents interviewés au cours de divers entretiens a été souvent une source de vérification de celles reçues auparavant comme de la fiabilité de nos interviewés ; qualités qui – parmi d'autres – permettent d'atteindre à la théorisation scientifiquement valable des données qualitatives. Cela a été possible grâce à l'enquête de terrain et à l'insertion du chercheur dans le milieu qui lui permet d'instaurer des relations de proximité plus individualisées et plus approfondies avec ses enquêtés ; grâce surtout à l'entretien qui est plus qu'un simple dialogue entre un questionneur et un questionné. Il est en effet un rapport social et verbal, configuré dans un moment et un espace particuliers, entre deux personnes qui se différencient par leurs caractéristiques sociales, scolaires, sexuelles. L'entretien a le double rôle d'équilibrer la relation entre l'enquêteur et l'enquêté en offrant à ce dernier la possibilité de se prononcer et de libérer son expression verbale par rapport

à l'écrit scientifique. Cela explique le fait que certains enquêtés semblent saisir cette situation comme une occasion exceptionnelle qui leur est offerte de témoigner et de porter leur expérience de la sphère privée à la sphère publique ; une occasion aussi de construire leur propre point de vue sur eux-mêmes et sur le monde, et de le rendre manifeste. Il arrive même que loin d'être de simples instruments aux mains de l'enquêteur, ils mènent en quelque sorte l'entretien au travers de l'intensité de leurs discours, et donnent souvent l'impression d'éprouver une sorte de soulagement, voire d'accomplissement : ce « bonheur d'expression » dont parle Bourdieu dans *La misère du monde*²¹.

Instrument scientifique adaptable aux différentes situations sociales, l'entretien facilite le travail d'investigation du chercheur sur le terrain qui peut utiliser ses diverses formes de manière exclusive et/ou mixte.

Au cours de nos enquêtes, on a adopté différents types d'entretiens (non-directif, semi – directif ou par questionnaire ouvert), tantôt spontanés, tantôt planifiés. Le choix du type d'entretien dépendait souvent de la personne à interviewer.

À cet égard, l'exemple de l'entretien avec M. H., vice-président d'une des plus importantes confréries du monde arabe, dont on parlera également plus tard, semble un exemple probant de la flexibilité de cet outil d'enquête qu'est l'entretien. Lors de la rencontre avec M. H. on a utilisé la technique de l'entretien par « questionnaire ouvert » qui a débouché par la suite sur un questionnaire « en arbre ». D'après ce type de technique, chaque question de notre entretien a été planifiée, programmée avec soin, préparée pour être posée dans un laps de temps bien défini. L'enquêté, personnalité très engagée dans la politique égyptienne, était peu susceptible de concéder d'autres interviews.

La technique de l'entretien par « questionnaire ouvert » pouvait ainsi satisfaire nos exigences d'information sur les différentes problématiques retenues comme essentielles pour la recherche. Ce genre d'entretien permet en effet à l'enquêteur de choisir les thèmes-clefs afin de canaliser la discussion vers les sujets indiqués par lui et dans le même temps de laisser à l'enquêté la possibilité d'élargir le propos, d'ajouter des éléments probablement négligés par l'enquêteur ou de biaiser la question, si besoin est.

La rencontre peut alors satisfaire tant l'enquêteur que l'enquêté. À leur façon, les deux parties en jeu peuvent revendiquer avoir atteint leur but : creuser les thématiques proposées grâce à la contribution de l'enquête pour le premier et gagner des reconnaissances sociales ou autres pour avoir collaboré à une recherche pour le second.

L'interaction entre enquêteur et enquêté

Comme écrit précédemment, l'entretien est devenu un des moyens les plus utilisés pour la recherche en sciences sociales, sans distinction de discipline ni d'époque, ainsi que l'ont confirmé l'historienne Florence Descamps et l'ethnologue Florence Weber dans un débat comparatif sur l'entretien²².

Si pour l'historienne l'entretien est le support à la constitution d'archives orales au travers de transcriptions de témoignages et de souvenirs passés, pour l'ethnologue l'entretien ne peut pas se décontextualiser car cela impliquerait l'absence du

21 P. Bourdieu, *La misère...*, *op. cit.*, p. 915.

22 Bertrand Muller, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber », *Genèses*, n° 62, 2006, p. 93-109.

déroulement, pourtant significatif, de l'interaction entre l'enquêteur et l'enquêté dont il faut rappeler que seule l'analyse détaillée permet de compléter le tableau des informations transmises verbalement par l'enquêté.

Lors d'un entretien, le rapport entre enquêteur et enquêté est une relation active qui met en jeu toute la personne : les idées, le corps, les émotions. La tâche principale de l'enquêteur est d'associer ce qui est dit à ce qui est vécu et manifestement exprimé par le comportement, pour que l'action verbale et l'action corporelle contribuent ensemble à la production de données par l'entretien.

Il s'agit d'une interaction qui se manifeste face à face – comme l'entend Erving Goffman – et qui implique un corps à corps : l'ajustement réciproque des comportements, l'accomplissement des activités dans le champ d'une perception mutuelle passent par la gestion de ce corps à corps. Cette « coprésence corporelle » est délicate à gérer et à ordonner parce qu'il s'agit de déchiffrer les indications livrées par les corps et de s'en servir pour assurer la régulation de l'interaction²³.

Ce type de relation face à face, corps à corps, voit le jour car les individus possèdent des prédispositions naturelles qui permettent à leurs corps de communiquer entre eux. Prédispositions bien mises en évidence par le sociologue américain, Howard Becker dans l'article « Quelques idées sur l'interaction²⁴ ».

D'après Becker, les êtres humains qui se trouvent face à l'autre lors d'un entretien, sont des personnes actives, toujours en train d'agir, physiquement et mentalement car soumises au rythme qui est imposé à leurs pensées et leurs corps par l'interaction.

Leur conduite n'est pourtant jamais automatique puisqu'elle prévoit aussi la possibilité d'une pause pendant laquelle l'acteur réfléchit sur son action en cours et celle de l'autre. Cette pause qui sert à mettre de l'ordre dans les pensées des deux acteurs autorise l'analyse de leur comportement par le biais du regard, principal moyen de communication et de connaissance quand s'installe le silence d'une pause. Durant ce moment, la communication orale cède la place à la communication visuelle qui réclame une attention majeure aux mouvements du corps, visage inclus ; sur ce que Margaret Mead appelle les « symboles signifiants », à savoir les signes, les gestes, les postures, les sons, les mimiques, les positions du corps²⁵.

Depuis toujours l'homme, dans le temps et l'espace, fait de son corps un produit de ses techniques et de ses représentations. D'après Marcel Mauss, les techniques du corps, où le terme « technique » indique un acte traditionnel efficace, traduisent les façons dont les hommes, société par société et de manière traditionnelle, savent se servir de leur corps dans leurs relations avec les autres. C'est au travers de ces dernières que les sociétés, les éducations, les convenances, les modes et les prestiges, se révèlent et se confrontent²⁶.

Ainsi dans l'interaction lors d'un entretien, la confrontation entre enquêteur et enquêté est parfois assurée par un accord immédiat et confirmé sur les présupposés du contenu et des formes de la communication. Cet accord s'affirme dans l'émission précise de tous signes non verbaux, coordonnées aux signes verbaux : les « oui »,

23 Louis Quere, « La vie sociale est une scène », in Joseph Isaac *et al.*, *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minit, 1989, p. 56.

24 Howard Becker, « Quelques idées sur l'interaction », in Alain Blanc & Alain Pessin (dir.), *L'art du terrain*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 245-255.

25 Margaret Mead, *L'un et l'autre sexe*, Paris, Gonthier, 1988, 438 p.

26 Mauss Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980, p. 368-372.

« ah bon », « bien sur », « oh », et aussi les hochements de tête, les regards, les sourires, les messages verbaux ou corporels d'attention, d'intérêt, d'approbation, d'encouragement, de reconnaissance, qui sont la condition du bon déroulement de l'échange.

En outre, comme il s'agit d'une confrontation entre deux personnes qui, dans la plupart des cas, proviennent de mondes différents par l'âge, le statut social et la culture, c'est à l'enquêteur de réduire voire d'annuler les distances éventuelles en se « mettant à la place de l'enquêté en pensée », pour utiliser une expression bourdieusienne²⁷. Parfois, il peut aussi surmonter les décalages grâce aux relations de familiarité qui l'unissent à l'enquêté, à la franchise sociale favorable au franc-parler, et/ou aux éléments découverts en commun au long de l'entretien, qui assurent l'existence de liens divers de solidarité.

À ce propos, en rouvrant la parenthèse sur nos enquêtes en Égypte, il est intéressant de citer I. S., une enquêtée qui se révélera au fur et à mesure « une mine d'information » précieuse grâce au poste qu'elle occupe au sein du Ministère de l'Éducation. Mariée, sans enfants, son travail au ministère est aussi la source de sa recherche pour laquelle elle utilise les différents types d'instruments d'enquête, comme l'entretien. Ces points que nous avons en commun ont permis d'instaurer une complicité toute féminine et une familiarité toute originale. Il en résulte que la communication pendant l'entretien est davantage libre et franche, la tâche de l'enquêteur visant à raccourcir les distances étant ainsi plus facile à accomplir. Notre point de vue trouve un point de rencontre sur les thèmes de l'éducation, de la recherche sociale et des engagements personnels de toute femme. L'enquêteur peut enfin aisément « se placer du point de vue de l'autre » car celui-ci est semblable au sien.

L'usage du magnétophone dans l'entretien

Or, les expériences sur le terrain sont très précieuses pour découvrir que le moindre détail, qu'il soit verbal ou corporel, ou l'intrusion de tout objet quel qu'il soit, oral ou visuel, peut améliorer comme perturber l'interaction entre l'enquêteur et l'enquêté. Définies comme des « avancées » de la méthodologie²⁸, la photographie, les enregistrements audio et vidéo ont fait leur apparition en sciences sociales et se sont intégrés à des outils de recherche traditionnels à des époques différentes, selon le type et la discipline. Sur ce sujet, il existe une littérature riche qui explore les usages, les techniques. Ceux qui ont introduit l'utilisation des nouvelles technologies dans la recherche ont mis en lumière de nouvelles disciplines, par exemple l'anthropologie visuelle ou la photo-ethnographie.

Comme il est difficile d'analyser chaque technique en question dans cet article, on a choisi d'en approfondir une en particulier, l'usage du magnétophone en entretien.

Défini par Michel Perrin comme l'invention des sociétés industrielles qui permet l'impossible, emprisonner la propre voix et la restituer vivante²⁹, le magnétophone a fait son apparition sur le terrain ethnologique avant tout autre instrument moderne et a contribué au développement des sciences sociales.

27 Pierre Bourdieu, *La misère...*, *op. cit.*, p. 910.

28 Howard Becker, « Epistémologie de la recherche qualitative », in Alain Blanc & Alain Pessin (dir.), *L'art du terrain*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 78.

29 Michel Perrin, « Le magnétophone et l'ethnologue », *Milieus*, n° 2, Juin, 1980, p. 41-43.

L'importance du magnétophone réside dans le fait qu'il a facilité le travail sur le terrain à de nombreuses disciplines comme l'ethnolinguistique, l'ethnomusicologie qui en bénéficiera la première dès la fin du XIX^e siècle lorsque furent gravées sur cylindre des musiques indiennes de l'Amérique du Nord³⁰, et aussi l'histoire orale qui l'utilisera dès sa naissance dans les années 1920 à l'université de Chicago pour la constitution d'archives orales des entretiens biographiques et des histoires de vie³¹.

Le magnétophone renforce l'objectivité de son utilisateur qui ne peut plus tricher, comme il pourrait le faire avec son carnet de notes et stylo, ou rater des passages de l'entretien parce que tout sera alors directement enregistré. Grâce à cet instrument « honnête », les mots acquièrent la garantie de l'immortalité et de la transmission fidèle ; les silences, avec les pauses et les vides, prennent tout leur sens et gagnent de la place dans le discours.

De plus, en permettant l'écoute ultérieure de discours enregistrés, l'enquêteur peut prendre conscience de partis-pris et découvrir des sens jusque là insoupçonnés. Le magnétophone est aussi le témoin de son travail sur le terrain, de ses fautes et de ses réussites qui une fois apprises, peuvent être éclairantes pour les enquêtes ultérieures.

Un article publié dans la revue *American Sociological Review* en 1956³² énumère les avantages de l'entretien enregistré au magnétophone. Les auteurs soulignent la liberté de l'enquêteur qui, libéré de la prise de notes, interagit davantage avec son interlocuteur, lui assure son attention pendant la conversation et découvre ses attitudes verbales et corporelles. L'interaction est donc approfondie par un regard croisé constant qui contribuera lui aussi à la production des données scientifiques.

Cependant, le magnétophone, comme les autres instruments modernes utilisés pour l'enregistrement de l'entretien, peut perturber la relation d'enquête – d'après Beaud³³, même un guide d'entretien peut changer le déroulement de la relation – en inhibant l'autre qui, gêné par l'objet, transmettra ses difficultés au travers d'une communication stérile et inexpressive et dans le pire des cas se refusera à intervenir en présence d'un instrument d'enregistrement.

Notre terrain en Égypte se révèle encore une fois à cet égard une source précieuse de confirmation des théories élaborées autour de ce sujet. On présente ainsi deux types d'enquêtés : l'enquêté 1 (M. H.) et l'enquêté 2 (I. S.), les deux étant des cas déjà analysés auparavant.

La rencontre avec M. H. a eu lieu en 2007 au siège officiel de la confrérie des Frères musulmans dont il est l'actuel vice-président, sur une des îles habitées du Caire. Comme convenu par téléphone, nous avons juste une heure pour discuter et pour aborder trois thématiques choisies par nous-même et sur lesquelles il était intéressant de connaître le point de vue de notre enquêté.

30 M. Perrin, *ibid.*, p. 42.

31 Concernant ce point, il est nécessaire de citer l'ouvrage monumental de Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone, de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864 p. Voir aussi : Vincent Duclert, « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, p. 69-86.

32 Rue Bucher, Charles E. Fritz & Enrico L. Quarantelli, « Tape Recorded Interviews in Social Research », *American Sociological Review*, vol. 21, n° 3, 1956, p. 360.

33 S. Beaud, « L'usage... », *op. cit.*, p. 239.

Afin de profiter à fond du temps à notre disposition nous avons préparé auparavant un guide d'entretien avec les questions à poser, les possibles réponses et commentaires à faire.

Toute question calculée pour un temps donné permettait de canaliser la discussion vers des sujets étudiés précédemment. Même le changement de direction que l'enquêté nous obligeait souvent à faire était prévu et acquérait ainsi une signification précise sur le choix de l'enquêté de rendre publiques ou non certaines de ses opinions personnelles sur des arguments officiellement délicats. L'entretien qui a duré une heure et quart, a été enregistré avec l'accord de notre enquêté qui n'était pas du tout gêné par la présence d'un magnétophone au cours de la conversation. Au contraire il semblait plutôt habitué à ce type d'entretien, étant interviewé souvent par des journalistes et chercheurs.

L'entretien enregistré a donc pu conserver ses mots un par un, ses réflexions, ses déclarations d'engagement politique qui, si elles étaient publiées, auraient pu provoquer des réactions des milieux politiques et de la société civile. Il était bien conscient du pouvoir de cette situation de communication, de l'occasion qui lui était offerte d'exprimer ses idéaux et ceux de la confrérie dont il est le porte-parole. Pour cela, l'enregistrement de l'entretien aura été un moyen pour réaliser son objectif : rendre publiques ses déclarations sur le gouvernement actuel et la condition de l'éducation dans le pays.

L'autre enquêté en question est I. S., sous-directrice d'une unité de travail, au ministère de l'éducation égyptien. Nous avons des rencontres régulières avec elle depuis 2007, lors de chacune de nos missions sur le terrain. Dès le premier rendez-vous, elle a choisi qu'on se voie hors de son poste de travail au ministère en préférant les lieux publics de la *movida* cairote : cafés-restaurants qui font généralement partie des chaînes internationales de cafés de style occidental, comme *Cilantro*, *Beano's café*, *Costa coffee*, communément fréquentés par la jeune population cairote de la classe moyenne supérieure. Malgré la façade décorative et culinaire purement occidentale que ces endroits essaient d'assurer à leur clientèle, ils gardent pourtant un aspect caractéristique des lieux de rencontre égyptiens, dits *baladi* : une musique égyptienne de fond à très fort volume. Constamment présente à chacune de nos rencontres, la musique rendait nos voix difficilement audibles à nous-mêmes et surtout aux autres. C'était, disons-nous, une manière de banaliser la conversation malgré les sujets politiquement et socialement importants abordés. Le choix de ce type d'endroit, celui de ne pas être enregistrée, ne sont pas fortuits, car ses sources proviennent du ministère de l'éducation égyptien mais restent officieuses : elle exploite donc le fond sonore très fort qui rend difficile l'écoute, elle refuse de laisser des traces écrites ou orales, quelles qu'elles soient, de ses déclarations. Quant au magnétophone, au contraire de notre premier enquêté, elle a par la suite explicitement déclaré son inhibition au moment de parler en présence de cet appareil. Notre interaction, informelle, sincère et libre de toute sorte de contrainte dès le début, aurait pu être perturbée voire détruite par l'enregistrement.

Quelques réflexions conclusives

L'enquête de terrain, en se caractérisant notamment par l'immersion souvent prolongée du chercheur dans les situations naturelles des acteurs, comme leur vie quotidienne, leurs routines et leurs conversations spontanées, dans un contexte social et culturel donné, favorise d'une manière ou d'une autre la mise en scène d'une interaction de

type « face à face³⁴ » qui n'est que l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en relation directe, comme dans le cas d'un entretien. Ce dernier, comme on l'a décrit précédemment, a été caractérisé souvent, tout au long de son application dans les sciences sociales, par un mouvement de balancier entre la « banalisation » et la « sacralisation », selon les époques, les courants sociologiques voire les pays. Cependant il reste la procédure privilégiée de production de l'information pour le chercheur sur le terrain, surtout l'entretien de type discursif qui, malgré l'effacement de toute préparation méthodologique statistique préalable dictée par les manuels sociologiques, peut surgir d'une situation informelle, d'une rencontre ponctuelle, d'une maîtrise lente et perpétuelle des codes locaux et de l'improvisation des conversations. C'est pour cela que l'enquête de terrain est conçue comme un lieu d'apprentissage, au sens où un apprenti, le chercheur en question, apprend avant tout en faisant³⁵. Et la réalisation d'un entretien libre et discursif entre aussi dans cette logique d'apprentissage car les allers-retours sur un sujet de discussion apparemment sans utilité pour le chercheur, peuvent *in fine* se révéler un échange culturel enrichissant pour l'un et l'autre, une transmission de connaissance pour l'individu de telle société et de tel pays. L'entretien, comme d'ailleurs l'enquête de terrain dans sa totalité, devient ainsi un instrument indispensable pour creuser une réalité sociale spécifique comme celle de la réalité éducative égyptienne, pour connaître son processus de reproduction sociale, qu'elle soit qualitative ou quantitative par le biais de l'enseignement, voire pour en dénoncer les défauts ou en accentuer les qualités. Qu'ils soient des interviewés ou des observés, qu'ils subissent passivement un questionnement ou qu'ils passent sous la loupe de l'observation, les acteurs sociaux du terrain, avec qui le chercheur interagit, sont et restent toujours les porteparole d'une problématique, d'une confirmation ou d'une dénonciation sociale car ils participent activement à la cristallisation de ce qui sera par la suite le processus de théorisation sociologique³⁶.

Consciente de l'ampleur des thèmes traités dans cet article, on a donc recherché l'appui d'un corpus de littérature sociologique, conçu notamment par diverses écoles de pensée, dans différents pays et différentes époques. Il nous a aidée à mettre au clair les avantages de l'enquête de terrain par rapport à l'enquête par questionnaire, et surtout à mettre en valeur l'usage de l'entretien, un des outils de production de données privilégié pour interagir et questionner la société égyptienne sur les enjeux politiques et sociaux des nouvelles réformes éducatives.

Références bibliographiques

- BATTESTI Vincent, PUIG Nicolas (dir.), « Terrains d'Égypte », *Égypte Monde Arabe*, n° 3, 3^e série, Le Caire, Cedej, 2006, 213 p.
- BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, n° 35, vol. 9, 1996, p. 226-257.
- BEAUD Stéphane & WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, 327 p.

34 E. Goffman, *La présentation de soi dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973, p. 11-24.

35 J.-P. Olivier De Sardan, *La rigueur...*, *op. cit.*, p. 45.

36 C'est le cas des interviewés de l'ouvrage collectif de Linda Herrera & Carlos A Torres (éd.), *Cultures of Arab Schooling, Critical Ethnographies from Egypt*, New York, State University Press, 2006, 208 p.

- BECKER Howard, « Quelques idées sur l'interaction », in Blanc Alain & Pessin Alain (dir.), *L'art du terrain*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 245-255.
- BECKER Howard, « Épistémologie de la recherche qualitative », in Blanc Alain & Pessin Alain (dir.), *L'art du terrain*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 59-89.
- BECKER Howard, *Sociological Work*, Chicago, Aldine, 1970, 358 p.
- BLANCHET Alain, GHIGLIONE Rodolphe & TROGNON Alain, *Les techniques d'enquête en sciences sociales : observer, interviewer, questionner*, Paris, Dunod, 1987, 197 p.
- BOAS Franz, *Race, Language and Culture*, New York, The Free Press, 1966, 647 p.
- BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, 947 p.
- BOURDIEU Pierre, Passeron Jean-Claude, Chamboredon Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton (4^e édition), 1983, 430 p.
- BUCHER Rue, FRITZ Charles E. & QUARANTELLI Enrico L., « Tape Recorded Interviews in Social Research », *American Sociological Review*, n° 3, vol. 21, 1956, p. 359-364.
- CAPLOW Theodor, *L'enquête sociologique*, Paris, Armand Colin, 1970, 267 p.
- CEFAI Daniel (éd.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2005, 615 p.
- COULON Alain, *L'école de Chicago*, Paris, PUF, 1992, 127 p.
- DAKHLIA Jocelyne, « Le terrain de la vérité », *Enquête, les terrains de l'enquête*, n° 1, 1995, p. 141-152.
- DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone, de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864 p.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif*, Louvain-La-Neuve, Bruylant Academia, 2008, 365 p.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « La politique du terrain », *Enquête, les terrains de l'enquête*, n° 1, 1995, p. 71-109.
- DUCLERT Vincent, « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, p. 69-86.
- DUPRET Baudrouin & BERNARD-MAUGIRON Nathalie (dir.), « Droits d'Égypte », *Égypte Monde Arabe*, n° 34, 1^e série, Le Caire, Cedej, 1998, 355 p.
- FARAG Iman et al. « Les soucis du citoyen 1976 », *Études et documents du Cedej*, n° 3-4, 2002, 154 p.
- FERRIÉ Jean-Noël (dir.), « Anthropologies de l'Égypte 1 », *Égypte Monde Arabe*, n° 24, 1^e série, Le Caire, Cedej, 1995, 296 p.
- GLASER Barney G. & STRAUSS Anselm L., « La production de la théorie à partir des données », in *Enquête, les terrains de l'enquête*, n° 1, 1995, p. 183-195.
- GOFFMAN Erving, *La présentation de soi dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973, 251 p.
- HERRERA Linda & TORRES Carlos A. (éd.), *Cultures of Arab Schooling, Critical Ethnographies from Egypt*, New York, State University Press, 2006, 208 p.
- HOLSTEIN James A. & GUBRIUM Jaber F., *The active interview*, Newbury Park, Sage, 1995, 85 p.
- HUGHES Everett Cherrington, *Le regard sociologique, essais choisis*, Paris, Éditions EHESS, 1996, 344 p.
- MALINOWSKI Bronisław, *A Diary in the Strict Sense of the Term*, London, Routledge & Kegan Paul Ltd, 1967, 315 p.
- MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980, 482 p.
- MEAD Margaret, *L'un et l'autre sexe*, Paris, Gonthier, 1988, 438 p.

- MENDRAS Henri & OBERTI Marco, *Le sociologue et son terrain: trente recherches exemplaires*, Paris, Armand Colin, 2000, 294 p.
- MORICONI François (dir.), « Géographies de l'Égypte 1 », *Égypte Monde Arabe*, n° 22, 1^e série, Le Caire, Cedej, 1995, 280 p.
- MULLER Bertrand, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber », *Genèses*, n° 62, 2006, p. 93-109.
- PASSERON Jean-Claude, « L'espace mental de l'enquête (I) », *Enquête, les terrains de l'enquête*, n° 1, 1995, p. 13-42.
- PERRIN Michel, « Le magnétophone et l'ethnologue », *Milieux*, n° 2, Juin, 1980, p. 41-43.
- POUPART Jean *et al.*, *De l'école de Chicago au postmodernisme*, Québec, Les Presses Inter-Universitaires, 1997, 336 p.
- QUERE Louis, « La vie sociale est une scène », in Joseph Isaac *et al.*, *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 1989, p. 47-82.
- QUIVY Raymond & CAMPENHOUDT Luc Van, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988, 256 p.
- RABINOW Paul, *Un ethnologue en Maroc, réflexions sur une enquête de terrain*, Paris, Hachette, 1988, 143 p.
- SAYED Fatma H., *Transforming Education in Egypt*, Cairo, American University in Cairo Press, 2006, 174 p.
- SHAMI Seteney & HERRERA Linda, *Between field and text: Emerging voices in Egyptian social science*, Cairo Papers in Social Science, n° 2, vol. 22, Le Caire, The American University in Cairo Press, 1999, 176 p.
- UNDP, *Egypt Human Development Report 1997/1998*, Cairo, 1998, 116 p.